

III 6.

Charles Philippe Louis dit FERDINAND PESCATORE

né à Luxembourg, le 20. 6. 1791, fut élevé à la campagne et passa ses premières années auprès de l'abbé Schmit, curé à Mersch, qui était chargé de son instruction. D'après ce qu'il confia plus tard à J. P. J. Koltz, c'est dans cette résidence qu'il faut chercher la cause de sa prédilection pour la vie des champs et de son amour pour les occupations agrestes.

Il débuta néanmoins dans le commerce de *Vépicerie*, où il réussit si bien et si vite qu'on a peine à suivre la courbe ascendante de ses affaires installées dans la maison de la rue de la Boucherie, qu'il avait co-héritée après la mort de son père et dont il devint seul propriétaire vers 1817*). (1)

Comme son frère aîné de haute taille et de belle prestance, Pescatore comptait parmi son personnel deux demoiselles *Claus* et un homme de confiance qui soignait les intérêts qu'il avait à Trèves. Jeanne-Marie Claus (1791-1854) et sa sœur Anne Marguerite (1794-1851) eurent l'heur de plaire et au jeune patron et à son gérant qui se nommait Antoine *Schæfer***).

On réussit néanmoins à se mettre d'accord : Pescatore épousa le 8. 9. 1813 l'aînée qui lui donna une fille, tandis que Schæfer épousa la cadette en 1819.***)

De 1826 date la fondation de la *Société Philhellénique* de Luxembourg qui, à l'instar des groupements surgis dans tous les pays civilisés, se proposait de créer un courant d'opinion en faveur des Grecs soulevés contre leurs oppresseurs turcs. La composition du comité luxembourgeois est une vivante illustration des vrais sentiments de tolérance en honneur en ces temps reculés, puisque de 7 membres, 2 étaient des ecclésiastiques (le méritant abbé J. P. *Mæysz* et l'inévitable directeur *Muller*) et 3 francs-maçons, dont Ferdinand Pescatore. (2)

Les comités particuliers philhelléniques du Grand-Duché recueillirent 645 fl. 47 c. dont 600 florins furent transmis à Paris, par l'intermédiaire de Ferdinand Pescatore. On est étonné de constater qu'au nombre des localités indiquées, six ne sont que des villages et que leurs dons surpassent ceux de quelques petites villes. (3)

Ayant hérité de son père le moulin de *Steinsel*, Pescatore se proposa en 1829 de moderniser son moulin à farine et de lui annexer

*) Sur un des arrière-bâtimens qui a vue sur la rue du Palais de Justice, on décele encore aujourd'hui des ancrs formant les initiales F. P.

***) Cf. notre biographie du colonel Charles Schæfer, dont il était le grand-père. (Biogr. Nat. fasc. 1.)

****) Etaient témoins à l'acte de mariage de Pescatore : J.A.J. *Muhien*, géomètre, J.-P. *Mullendorff* et M. L. *Schrobligen*.